

Beauvais, le 06 septembre 2019

Monsieur le Préfet
D.D.T. – S.A.U.E.
Bureau de la Planification
40 rue Jean Racine – B.P. 317
60021 BEAUVAIS cedex

Suivi du dossier
Service Territoires et environnement
celine.pons@oise.chambagri.fr

N/Réf. HA/FP/CP/urba_19-09008

Objet
Elaboration du SCOT OISE et PLATEAU PICARD
Collecte des informations

Monsieur le Préfet,

Nous avons bien reçu votre courrier relatif à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale du Syndicat Mixte de l'Oise et du Plateau Picard.

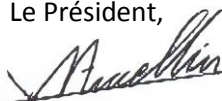
Le syndicat mixte a besoin d'informations précises et actuelles sur les activités agricoles exercées sur le territoire des Communautés de communes de l'Oise Picarde et du Plateau Picard pour réaliser le volet agricole du diagnostic prescrit par l'article L 122.1 du Code de l'Urbanisme, lequel doit identifier les besoins relatifs aux activités agricoles.

La Chambre d'Agriculture ne détient pas ces informations mais peut aider le syndicat mixte, sur commande, à collecter les informations nécessaires.

Nous estimons qu'une enquête auprès des professionnels agricoles concernés, sur le terrain, est souhaitable afin d'apprécier la contribution effective des activités agricoles à l'aménagement du territoire.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,



Hervé ANCELLIN